

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

Janvier 2006 - n° 98

SAPEURS-POMPIERS

VOCATION : SECOURIR

Perspectives



Budget : priorité
aux solidarités et au
développement



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

Vœux aux Aveyronnais

Réalisons ensemble la part d'avenir sur laquelle nous avons prise

2005 a confirmé beaucoup de nos craintes.

La paix est en sursis dans de nombreuses régions de la planète. La guerre se faufile, sous le déguisement macabre du terrorisme aveugle, au plus profond de nos démocraties. La violence inacceptable gangrène les banlieues de nos grandes agglomérations. La pauvreté, la maladie, le chômage, les injustices, les catastrophes naturelles, la nature défigurée sont les images fortes du film accéléré que nous présentent les médias.

Et, dans cet environnement auquel nous appartenons peu ou prou, quelle place accorder à l'espérance ? La réponse nous appartient. Ayons les yeux ouverts pour avancer en nous appuyant sur les atouts et les richesses du département.

Les fenêtres de l'Aveyron donnent sur le monde. Le développement économique et les échanges en sont facilités. Ainsi la reconquête s'affirme en matière d'emploi, d'augmentation de la population. Donc d'attractivité.

Pour autant, nous ne pouvons nous satisfaire de l'acquis.

Face aux risques d'exclusions, continuons à dialoguer sans répit et à mettre en œuvre les solidarités entre les hommes et entre les territoires. Face au doute, opposons la confiance raisonnable et déterminée de ceux qui savent prendre en mains leur destin. En 2006, réalisons ensemble cette part d'avenir sur laquelle nous avons prise. Elle s'inscrit pleinement dans le temps nécessaire à toute action ancrée dans la durée.

Je souhaite à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers santé et réussite à la mesure du bonheur que vous attendez.

Bonne année à l'Aveyron.
Bonne année aux Aveyronnais.

Jean Puech



La Maison Départementale des Personnes Handicapées, rue François Mazerq à Rodez,

Maison départementale des personnes handicapées Installation en janvier

L'installation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées dans ses locaux, rue François Mazerq à Rodez, sera effective courant janvier, regroupant sur un même site les actuels services de la COTOREP, de la CDES et du Site pour la Vie Autonome.

Un numéro vert sera à la disposition des usagers dès le 25 janvier 2006 afin d'assurer la première des missions de cet établissement "guichet unique" : à savoir l'accueil et l'information. Ce numéro est le : 800 10 10 33. Le fonctionnement de cette maison du handicap s'organiserait progressivement autour de deux grands pôles :

- un pôle "cœur de métier" qualitatif, d'accueil, d'information, d'évaluation, d'accompagnement, de coordination qui s'articule autour d'une équipe pluridisciplinaire aux compétences médicale, paramédicale, dans le domaine de la psychologie, du travail social, de la formation scolaire et universitaire, de l'emploi et de la formation professionnelle,

- un pôle en charge des droits des personnes, de l'attribution des prestations et de l'orientation. Il sera organisé autour de la Commission des Droits et de l'Autonomie. Les personnels actuels des COTOREP et CDES devraient être mis à disposition par l'État : un droit d'option jusqu'à mi-janvier.

Le regroupement, en un même lieu, le plus rapidement possible de l'ensemble de ces personnels permettra de créer la dynamique nécessaire. En effet, la maison départementale des personnes handicapées, notamment dans sa phase de construction, doit pouvoir compter sur les responsabilités, les compétences et l'expertise de ces agents.

SOMMAIRE

2 ACTUALITÉS
l'Aveyron en bref

6 PERSPECTIVES
Budget

Session du Conseil Général

8 DOSSIER
Sapeurs-Pompiers

Vocation : secourir

14 RENCONTRE
Conseil Général des Jeunes

Journée découverte pour les jeunes élus

16 L'AVEYRON
en cantons

18 EXPRESSION
libre

19 CARNET
Au fil de l'Aveyron

Coopération internationale Aveyron - Pigüé

Un protocole pour relancer l'enseignement du français en Argentine

Dans le prolongement de sa visite dans l'Aveyron en octobre 2004, Ruben Carlos Grenada, maire de Pigüé, a invité une délégation aveyronnaise à se rendre en Argentine à l'occasion des festivités du Mois de la France.

La délégation, composée de Pierre-Marie Blanquet, vice-président du Conseil général de l'Aveyron et président d'Aveyron coopération internationale (ACOOPI), de Nathalie Auguy, présidente de Rouergue Pigüé, de Ghislaine Caperan (mairie de Rodez) et de Delphine Bielansky, chargée de projets de coopération ACOOPI, avait pour mission d'évaluer le projet de coopération décentralisée qui pourrait s'engager avec le district de Saavedra. Les partenaires de Pigüé sollicitent en effet l'appui de

l'Aveyron sur le projet de "Relance de l'enseignement de la langue française dans le second cycle du niveau Ecole primaire basique des écoles de la ville de Pigüé".

Cette mission a donc permis la signature d'un protocole visant à la mise en place, à titre expérimental, de l'enseignement du Français à Pigüé. Cette signature a eu lieu en présence du ministre de l'Enseignement de la province de Buenos-Aires, sous l'autorité de Monsieur Filmus, ministre argentin de l'Education nationale.



De gauche à droite : M. Grenada, maire de Pigüé, M. Lott, ambassadeur de France, M. Filmus, ministre de l'Éducation de l'Argentine, M. Oporto, Directeur général de la culture et de l'éducation de la province de Buenos Aires, et Pierre-Marie Blanquet, vice-président du Conseil Général de l'Aveyron.

Remise des prix de la recherche "Aveyron 2005"

82 000 Euros pour lutter contre le cancer



Le docteur Gérard Hortala, Président du comité départemental de la Ligue contre le cancer (ici au centre à côté de Jean Puech), a remis 82 000 €, résultat de la mobilisation et de la solidarité de tous les Aveyronnais dans la lutte contre la maladie.

La lutte contre la maladie en général, et contre le cancer en particulier, est l'affaire de tous. De la prévention au traitement en passant par l'indispensable dépistage, il s'agit d'animer une véritable chaîne capable de mobiliser des équipements et des hommes au service de l'action. Une chaîne dans laquelle le Conseil général entend

tel du Département, le président du Conseil général accueillait en effet le comité départemental de la Ligue contre le cancer à l'occasion de la remise des prix de la recherche "Aveyron 2005". Grâce à la mobilisation et à la générosité des Aveyronnais, ce sont ainsi 82 000 € que l'équipe, chère à Gérard Hortala, a offerts aux diffé-

rents lauréats : "Je suis aujourd'hui le porte-parole des 3 500 familles aveyronnaises qui participent à cet effort de recherche", rappela le président du comité départemental de la Ligue contre le cancer. bien être un rouage essentiel : "Notre volonté politique est d'amener le dépistage au plus près de l'ensemble des aveyronnais, notamment en ce qui concerne le cancer du sein, le cancer colorectal et le cancer de l'utérus", insista ainsi Jean Puech avant de saluer "la générosité des Aveyronnais".

Le 9 décembre dernier dans les salons de l'Hôtel

Le 9 décembre dernier dans les salons de l'Hôtel

Les différentes bourses :

28 200 € pour les équipes labellisées sélectionnées par le Conseil scientifique national :

- Docteur Tamàs Kiss du CNRS Toulouse : 8 000 € ;
- Docteur Jean-Philippe Girard du CNRS de Toulouse : 8 000 € ;
- Docteur Didier Trouche du CNRS de Toulouse : 6 100 € ;
- Docteur Jean-Pierre Jaffrezou de l'INSERM Toulouse : 6 100 €

25 000 € pour les équipes labellisées sélectionnées par le Conseil scientifique régional (répartis entre la recherche fondamentale (10 000 €) et la recherche clinique (15 000 €).

13 800 € pour la Carte d'identité des tumeurs (CIT) ;

15 000 € au titre de la bourse postdoctorale d'Elisabeth Bellard.

A l'occasion de son 150^{ème} anniversaire

UMICORE investit 15 millions d'Euros dans un équipement ultra-moderne à Viviez

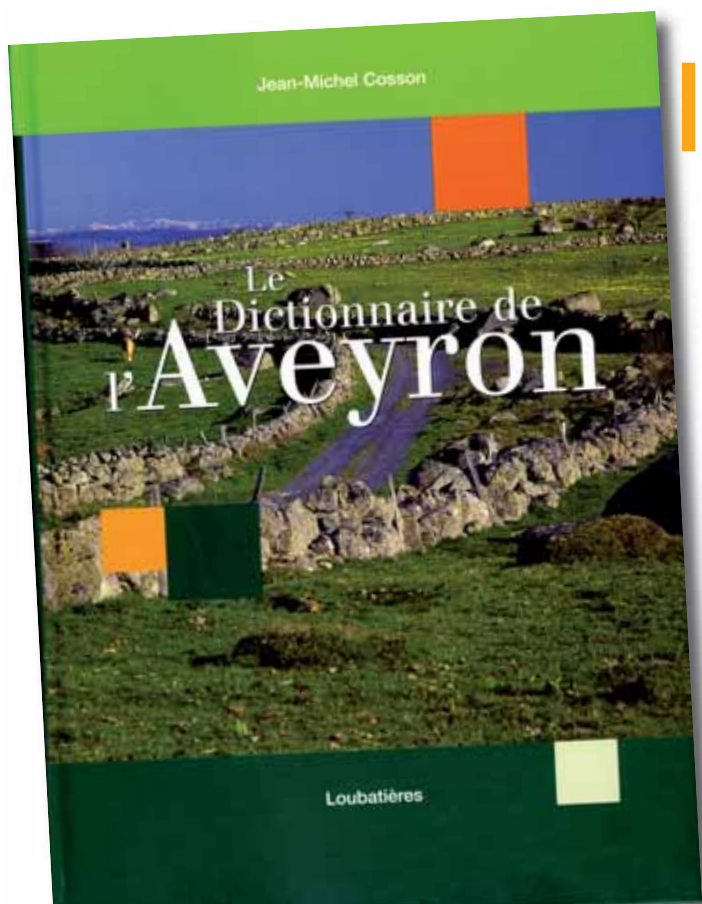
A Viviez, le site industriel d'Umicore, anciennement "Vieille montagne", couvre 7 hectares, s'étend sur 1 kilomètre et emploie quelque 180 salariés. La plus ancienne unité industrielle régionale a récemment fêté ses 150 ans. Un anniversaire marqué par la présentation au grand public du résultat de deux années de modernisation et de 15 M€ d'investissements.

A l'occasion d'une journée portes ouvertes, 2 000 personnes ont ainsi pu découvrir les nouveaux bâtiments industriels (7 200 m²) et, surtout, la ligne de zinc laminé prépatiné la plus moderne du monde : "Grâce à cet investissement innovant, et à la faveur de la dynamique du marché, la production devrait tripler sur le site de Viviez", s'est félicité Gaëtan Pastorelli, le directeur de l'usine.

A l'heure de la coupure du ruban, cette annonce, ajoutée à la promesse faite de prendre en compte durablement l'environnement à travers le retraitement systématique des déchets et autres rejets, fut particulièrement appréciée par les élus, au premier rang desquels se trouvait Jean Puech, président du Conseil général.



De gauche à droite : Mme la Sous-préfète - MM. Jean-Luc DELEERSNYDER, Président du Groupe Zinc ALLOYS, Jean PUECH, Président du Conseil général, Ernst PLEYER, Président Business Unit Bâtiment Umicore France, Thomas LEYSEN, Administrateur Délégué Groupe Umicore, Gaëtan PASTORELLI, Directeur Usine de VIVIEZ, Madame Marie-Lou MARCEL, Conseillère Régionale, MM. Serge ROQUES, Député-Maire de Villefranche de Rouergue et Christian TEULIER, Conseiller Général de Decazeville



Vivre en Rouergue

De A à Z, "Le Dictionnaire de l'Aveyron"

De A, comme A 75, jusqu'à Z, comme Zinedine Zidane. Ou comment tout savoir ou presque sur le département de l'Aveyron en quelque 463 pages, 600 photos et 2 300 notices.

"Ce véritable défi", selon les propres termes de Jean Puech, lors d'une présentation de l'ouvrage début novembre au Conseil général, on le doit à Jean-Michel Cosson. L'auteur aveyronnais,

qui se définit lui même comme "un guetteur de mémoire, un conteur du patrimoine et un traqueur de mystères", s'est attaché à essayer de dresser un panorama le plus complet possible de l'ensemble des secteurs qui ont fait, ou qui font, l'Aveyron.

Et si l'auteur concède volontiers quelques oublis, ce n'est sans doute que partie remise puisque ce premier tirage de quelque 4 000 exemplaires devrait s'enrichir au fil des années.

> "Le Dictionnaire de l'Aveyron", 45€ par Jean-Michel Cosson aux Editions Loubatières. Contact : 05 61 72 83 53.

Sport

2 800 jeunes au cross scolaire départemental



A fond dès le départ ! Rien de tel qu'une rapide mise en jambes pour braver le froid matinal.

Inscrits à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), à l'Union sportive de l'enseignement primaire (Usep), ou à l'Union générale sportive de l'enseignement libre (Ugsel), ce sont 2 800 jeunes qui ont participé, le 30 novembre dernier, à la 13^{ème} édition du cross scolaire départemental à Lioujas :

- 696 écoliers,
- 1 565 collégiens,

- 591 lycéens
- et, 97 étudiants de l'UFR Staps de Rodez — c'était une première.

Sous un froid vif, ces jeunes sportifs, répartis en catégories d'âge, ont été invités à en découdre sur des parcours vallonnés allant de 1 400 m à 5 100 m. A l'arrivée, tout le monde se plut à souligner la parfaite organisation mise en place par le Conseil général.

Avec 77 bus affrétés, la présence d'une quarantaine d'enseignants et d'une dizaine de pompiers en charge de la surveillance et de la sécurité, d'élèves infirmières et d'un médecin pour parer aux éventuels petits bobos ou encore d'étudiants et de bénévoles en charge de l'accueil et de la distribution d'un goûter, les organisateurs s'étaient donnés les moyens de leurs ambitions.



Budget 2006 du Conseil général

Priorité aux solidarités et au développement

Le budget 2006 du Département a été voté le 15 décembre dernier à hauteur de 285 132 538 € Pour Jean Puech, président du Conseil général, il s'agit "d'un budget cohérent qui répond aux attentes des Aveyronnais telles qu'elles sont inscrites dans le projet Aveyron 2011".



Jean Puech, président du Conseil général, lors de l'ouverture de la session budgétaire du 12 décembre 2005

"Premier budget de l'acte II de la décentralisation"

Répondre aux traditionnelles obligations de gestion des solidarités tout en intégrant les transferts de nouvelles compétences en date du 1^{er} janvier 2006, tel était le contexte du vote du budget du Conseil général. Ce budget, "le premier de l'acte II de la décentralisation", selon les propres termes de Jean Puech, président du Conseil général, s'élève finalement à un peu plus de 285 M€. Soit une augmentation de 7,59% par rapport à celui de l'année 2005. Une progression qui s'explique essentiellement par la forte hausse des dépenses consacrées à l'aide sociale : + 7,15%.

A l'arrivée, l'aide sociale au sens large du terme — solidarité et emploi — représente 106,5 M€ qui se répartissent en aides aux personnes âgées (48,6 M€), en aides à la famille et à l'enfance (17,3 M€), en actions d'insertion (12,6 M€) et en prévention médico-sociale. Ces 106,5 M€ incluent près de 26 M€ consacrés aux aides aux personnes handicapées : "C'est l'application de la loi sur le handicap du 11 février

2005 qui se concrétise en Aveyron par l'implantation d'une Maison du Handicap et par le versement d'une allocation de compensation du handicap", rappelle Jean Puech.

Actions au quotidien et vision d'avenir

L'effort du Département portera également, à hauteur de plus de 70 M€, sur les infrastructures et réseaux. Dans ce budget, les routes à elles seules sont identifiées pour près de 50 M€ avec, notamment, la reprise des travaux sur la RN 140 qui, depuis le 1^{er} janvier, est intégrée au giron départemental sous la dénomination RD 840. Plus de 17 M€ (+5,7%) ont été alloués au poste Education-culture-sports et 36,7 M€ seront consacrés au développement local et à l'aménagement. Dans ce dernier budget, il convient de préciser qu'un montant de 11,4 M€ est accordé aux subventions versées aux communes pour leurs dépenses d'équipements. Soit une aide identique à celle octroyée en 2005.

Parallèlement à ce budget d'interventions au profit des Aveyronnais, les charges de gestion (charges de personnel, moyens généraux, bâtiments et équipements et remboursement de la dette) représentent 54,8 M€ et ne pèsent donc que 20% du budget total.

Pour Jean Puech, "ce budget présente un bon compromis entre l'action au quotidien et l'indispensable vision d'avenir. Il traduit un renforcement des actions dans le domaine des compétences obligatoires et un maintien des engagements de la collectivité dans ses domaines non obligatoires".

LE VOTE

Vote "POUR"

M. Jean-François ALBESPY
Mme Monique ALIES
Melle Simone ANGLADE
M. Jean-Claude ANGLARS
M. André AT
M. Raymond AUDOUARD
M. Pierre-Marie BLANQUET
M. Yves BOYER
M. Bernard BURGUIERE
M. Jean-Louis CALVIAC
M. Michel COSTES
Mme Renée-Claude COUSSERGUES
M. Bernard DESTOURS
M. Jacques DOURNES
M. Guy DUMAS
M. Jean-Paul ESPINASSE
M. Jean-Luc GAYRAUD
M. Francis ISSANCHOU
M. Jean-Michel LALLE
M. René LAVASTROU
M. Jean-Claude LUCHE
M. Alain MARC
M. Jean MILESI
M. Alain PICHON
M. René QUATREFAGES
M. Antoine RAYMON
M. Pierre RAYNAL
Mme Gisèle RIGAL
M. Christian TIEULIE
Mme Danièle VERGONNIER
M. Arnaud VIALA

Vote "CONTRE"

M. Pierre BEFFRE
M. Stéphane BULTEL
Mme Anne GABEN TOUTANT
M. Jean-Dominique GONZALES
M. Jean-Luc MALET
M. Daniel NESPOULOUS
M. Claude PENEL
M. Christian TEYSSÈDRE

Abstentions

M. Claude BOYER
M. Jean GENIEZ
M. Jean-Claude GINESTE
M. Jean-Pierre MAZARS
M. Bernard VIDAL

Absent excusé

M. Bernard SEILLIER

Emprunt et fiscalité maîtrisée

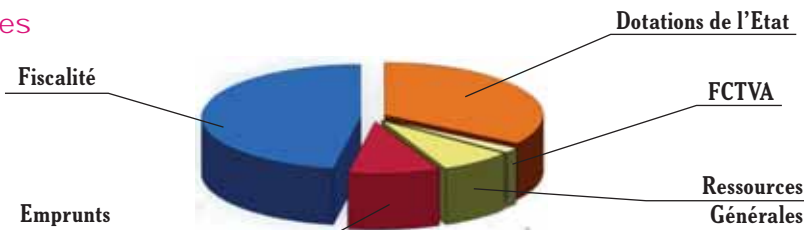
Pour équilibrer ce budget, et pour continuer à répondre aux attentes que les Aveyronnais ont exprimées à travers le projet Aveyron 2011, le Conseil général a débattu pour identifier de nouvelles sources de financement. Pour faire face à un différentiel de quelque 2,2 M€ (avec les dotations de l'Etat, l'emprunt, la fiscalité, les ressources générales et le fonds de compensation de la TVA, l'ensemble des recettes se chiffrait à 283 106 060 €), la commission des finances a proposé une solution mêlant recours à l'emprunt et hausse maîtrisée de la fiscalité. Le montant supplémentaire d'emprunt s'élevant à 1,5 M€ et la hausse de la fiscalité à +3,35%. Une proposition adoptée à une grande majorité et aussitôt commentée par Jean Puech :

“Il s'agit d'un compromis cohérent qui nous permet de faire face à nos nouvelles compétences tout en continuant à assurer nos missions traditionnelles. Quant aux choix d'une hausse maîtrisée de la fiscalité, c'est une décision responsable. Cette assemblée décide, réalise et paye. En reportant le poids de la dette sur les générations futures, le recours excessif à l'emprunt échapperait à cette logique de responsabilité”.

Il faut rappeler que, même en intégrant cette augmentation de 3,35% sur les quatre taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle), les taux pratiqués en Aveyron restent sensiblement inférieurs à ceux des autres départements de Midi-Pyrénées (voir tableau ci-dessous).

Taxes	Moyenne 2005 des autres départements de Midi-Pyrénées	Aveyron (en 2005)	Aveyron (en 2006)
Taxe d'habitation	8%	6,26%	6,47%
Foncier bâti	15,7 %	11,34%	11,72%
Foncier non bâti	67,73%	53,05%	54 ,83%
Taxe professionnelle	13,17%	12,39%	12,81%

Recettes



Interventions du Conseil Général



DANS LE BUDGET 2006

ÉQUIPEMENT :

10 M€ pour le centre technique départemental de Flavin

Le nouveau bâtiment construit à Flavin accueillera les services départementaux des routes, des bâtiments, des transports et des marchés publics. Cet équipement sera construit selon les normes Haute Qualité Environnementale (HQE) et devrait être opérationnel fin 2007.

ENVIRONNEMENT :

5,28 M€ pour l'eau

Priorité forte du projet Aveyron 2011, la gestion du cycle de l'eau vise à garantir à tous les Aveyronnais, de façon durable, un prix de l'eau maîtrisé et homogène pour des services de qualité et un environnement préservé. Un crédit de 5,28 M€ a été alloué pour atteindre cet objectif.

LOISIRS :

110 000 € pour la "Carte Jeune"

Pour favoriser le développement d'un environnement culturel, sportif et de la vie associative, le Conseil général a décidé la mise en place d'une "Carte Jeune" se présentant sous forme d'un chéquier comprenant des chèques de réduction utilisables auprès d'un réseau de partenaires (cinémas, piscines, châteaux, auto-écoles...).

Ce nouveau service concerne les élèves des classes de 4^e et 3^e.

SÉCURITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES :

Le Conseil général a décidé d'anticiper la directive européenne qui entrera en vigueur en mai 2009 et qui rendra obligatoire le port de la ceinture de sécurité dans tous les véhicules, entraînant ainsi la suppression de la règle des demi-places.

Un crédit de 49 900 € a été d'ores et déjà voté pour l'acquisition de réhausseurs mis à disposition des exploitants pour une utilisation quotidienne et obligatoire.



Les sapeurs-pompiers de l'Aveyron ont effectué 12.248 interventions en 2004

Sapeurs-Pompiers

Vocation : secourir

18 ou 112 (numéro européen des urgences) : l'appel est reçu au CODIS (centre opérationnel départemental d'incendie et de secours) du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) basé à Rodez. C'est de là que partent les instructions vers l'un des quarante centres de secours du département. 24 heures sur 24, 1388 hommes et femmes (de plus en plus nombreuses), professionnels et volontaires, se tiennent prêts à intervenir. Cette grosse machine, établissement public autonome, est présidée par le président du Conseil général, Jean Puech, qui a délégué Yves Boyer, conseiller général de Laissac, pour présider le conseil d'administration. Celui-ci gère le personnel, les finances et le matériel. Mais c'est le préfet du département qui a en charge la direction, la coordination des secours et la formation.

Le département est divisé en trois groupements opérationnels : Rodez, Millau, Villefranche-de-Rouergue sur lesquels sont répartis les 40 centres de secours dont six principaux (Rodez, Millau, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Saint-Affrique, Espalion). L'état-major, basé sur le Grand Rodez, est dirigé par un chef de corps, le colonel Jean-Marie Meyer.

Département rural, l'Aveyron est caractérisé par un grand nombre de volontaires dont la moyenne d'âge est de 41 ans (42 pour les professionnels). Les femmes sont de plus en plus nombreuses : trois professionnelles (dont un médecin) et 115 volontaires.

Pour le commandant Alain Mailhé, chef de centre à Rodez et du groupement centre et nord, elles apportent un "autre regard", plus fondé sur la relation, que les hommes, beaucoup plus techniques dans leurs gestes. Bon nombre d'entre-elles étant infirmières, elles amènent également cette précieuse compétence médicale.

Les travaux de modernisation effectués aux cours des cinq ou six dernières années dans les centres de secours ont favorisé les candidatures féminines, véritable vivier dans lequel il est

désormais possible de puiser afin d'augmenter le nombre de volontaires, seule façon de faire face aux besoins.



Le colonel Jean-Marie Meyer, chef de corps, directeur de l'état-major du SDIS de l'Aveyron.

Yves Boyer, président du Service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron

"L'investissement soutenu du Conseil Général"



Yves Boyer, conseiller général de Laissac, président du conseil d'administration du SDIS de l'Aveyron.

> Le Conseil général a consenti un effort important en faveur du Service départemental d'incendie et de secours. Quelles sont les dépenses principales ?

En effet, pour 2006, le Conseil général a augmenté le budget consacré au SDIS de 9,99 %. Celui-ci est passé de 4,950 millions d'euros à 5,450 millions. Le SDIS et le Conseil général ont fortement investi dans le matériel. Un programme pluriannuel d'investissement a été arrêté. En 2005, 4 camions feux de forêt, un camion mousse de grande capacité, 3 ambulances et une échelle automatique de 30 mètres (d'un coût de 365 000 euros) ont été achetés.

De plus, le Conseil général investit 500 000 euros par an dans les casernements, à hauteur de 50% des dépenses d'investissement. D'importants travaux ont ainsi été effectués à Baraqueville et Villefranche-de-Rouergue pour des constructions, pour des aménagements à Saint-Sernin-sur-Rance. Les travaux sont en cours à Marcillac et Réquista tandis que des études sont menées pour le Bassin houiller — pour lequel on est toujours dans l'optique de la construction d'un nouveau centre — Capdenac, Roquefort, Entraygues et Saint-Amans-des-Côts. Par ailleurs, les vestes de cuir vont toutes être remplacées par des tenues en textile plus performant. Autre grosse dépense : la nouvelle prestation de

fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires. Elle coûte 438 000 euros au SDIS, 210 000 euros à l'Etat. Mais c'est un coût justifié.

> Un audit est actuellement mené sur le SDIS de l'Aveyron. Quelles en sont les premières conclusions ?

L'analyse réalisée en septembre et octobre 2005 fait apparaître une situation saine. Le SDIS aveyronnais ne présente pas de grands défauts structurels, ni sur le plan opérationnel ni sur le plan fonctionnel. Comparé à d'autres SDIS de France, celui de l'Aveyron a non seulement négocié parfaitement les trois réformes majeures de 1996, 2002 et 2004 mais l'a fait de manière originale voire astucieuse pour le dossier qui handicape le plus les SDIS en 2005, celui de l'immobilier.

Il s'agit toutefois maintenant d'identifier les éléments de faiblesse pour y faire face dans le temps. Il n'est pas question que le Conseil général fasse tout en même temps.

> Le rôle des sapeurs-pompiers a évolué. Alors qu'ils intervenaient essentiellement sur des incendies auparavant, ils assurent aujourd'hui surtout du secours à personne. Cela nécessite de leur part une plus grande disponibilité, en particulier pour la formation.

Les chiffres en effet sont significatifs de cette évolution. Les secours à personne représentent 60% des interventions. Cela change fondamentalement le rôle des sapeurs-pompiers volontaires en particulier dont la formation devient de plus en plus pointue et de plus en plus longue. Elle est effectuée sur le temps de loisir, sur le temps disponible pour la vie familiale. En tant que président du SDIS, j'ai parfaitement conscience de cela. Aussi, je tiens à remercier tous les sapeurs-pompiers — volontaires et professionnels — ainsi que leurs familles.

Jean-Luc Auguste

Une carrière de sapeur-pompier



Jean-Luc Auguste est adjudant sapeur-pompier professionnel au centre de secours principal de Rodez. Sa carrière a débuté, sans qu'il en ait alors conscience, lorsqu'il était âgé de 16 ans.

C'était en 1981 à Decazeville : marchant sur les traces de son frère et parce que le centre de secours était dynamique, fortement tourné vers le sport, il a signé son engagement de volontaire. Après avoir obtenu un CAP d'électromécanicien, il a passé — et réussi — le concours de sapeur-pompier professionnel le jour de ses 18 ans. Il fut nommé le 1^{er} mars 1989, après avoir été sapeur-pompier permanent en tant qu'employé municipal détaché.

Après deux années passées à Decazeville, Jean-Luc Auguste décida qu'il lui était nécessaire d'élargir son expérience dans un centre plus important, à Montpellier en l'occurrence. Il y compléta sa formation sur les feux de forêts et le risque chimique notamment. Puis, en juillet 1995, il posa son casque à Martigues, "plus centré, dit-il, sur le risque technologique". "On a toujours envie de voir autre chose"... et de monter en grade. Il devint donc, après concours, sergent en 1997, sachant que la carrière d'un sapeur-pompier est en permanence émaillée de formations et sous-tendue par un "contrôle continu". En juillet 2000, Jean-Luc Auguste était de retour dans l'Aveyron.

Son expérience acquise au cours des dix années précédentes lui a permis de revenir avec "une autre approche". Depuis, adjudant au centre de secours de Rodez, il s'occupe de la formation, ce qui lui permet de travailler avec "des jeunes qui débutent" et de leur transmettre avec enthousiasme son savoir. De plus, chef de garde, il a en charge dix sapeurs-pompiers professionnels. "J'ai plutôt un rôle de management et de gestion du personnel. C'est une évolution par laquelle il y a presque obligation de passer".

Pour 2006, il s'est fixé un objectif : le concours d'officier.

Disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

L'incitation fiscale pour les employeurs



Les sapeurs-pompiers ont besoin d'être disponibles non seulement pour les interventions mais aussi pour se former.

Les sapeurs-pompiers volontaires portent un bip sur eux lorsqu'ils sont de garde. Et lorsqu'ils sont "bipés", ils sont censés quitter leur travail pour répondre à l'urgence. Mais, bien que l'employeur ait forcément donné son accord avant que son salarié signe son engagement de sapeur volontaire, la disponibilité demeure le cœur du problème, notamment pour les "petits" centres de secours.

Qu'il s'agisse d'un artisan maçon dont le chantier du moment se trouve trop éloigné de son centre de secours pour y parvenir rapidement ou d'un salarié dont le patron estime que ce jour-là, c'est l'entreprise qui est dans l'urgence, pouvoir se libérer au bon moment relève parfois de la quadrature du cercle. Aussi, l'adoption par les ministères de l'intérieur et de l'économie et des finances du principe du mécénat pour les employeurs est-elle très bien accueillie.

La culture des autres

Jean-Claude Pradel, sapeur-pompier volontaire à Rodez depuis 1982, préside l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron. "On choisit d'être sapeur-pompier

volontaire pour le plaisir d'être sapeur-pompier, de rendre service, de partir en intervention. Il y a une culture, celle des autres, de leur respect, ainsi qu'une culture de l'analyse du risque".

Ce n'est pas un hasard si les sapeurs-pompiers sont souvent très impliqués dans la vie associative de leur quartier ou de leur village. Car motivé, il faut l'être pour affronter les obstacles dont celui de la disponibilité. "Un sapeur-pompier volontaire exerce une activité principale. Pour qu'il puisse s'engager dans un centre de secours, son employeur doit être d'accord. Mais rares sont ceux qui acceptent de laisser partir leur salarié pour un stage de formation d'une semaine. Aussi ceux-ci sont-ils effectués sur le temps libre".

Un site Internet

Jean-Claude Pradel souligne aussi la difficulté à rassembler le nombre de sapeurs nécessaires pour un départ en intervention, surtout de sapeurs capables de partir sur tous les types d'intervention. Le recours au centre voisin est heureusement toujours possible.

Augmenter le nombre de volontaires est un moyen de pallier ce problème. Pour cela, plusieurs moyens sont activés : l'incitation fiscale des employeurs ainsi

qu'une meilleure communication. En ce début d'année 2006, l'union départementale va lancer son site internet. Par ailleurs, une revendication "vieille de plus de 25 ans" vient d'être satisfaite : la prestation de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires (sorte de retraite annuelle) a été fortement revalorisée. Versée à partir de 55 ans, elle varie de 450 à 1800 euros selon la durée du service effectuée. Avec la possibilité désormais pour les employeurs de bénéficier d'avantages fiscaux, les signes incitatifs deviennent concrètement convaincants.

Un engagement citoyen

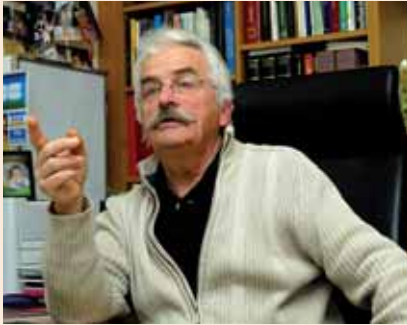
Les sapeurs-pompiers volontaires reçoivent une vacation horaire qui est de 6,71 euros pour un sapeur, 7,21 euros pour un caporal, 8,11 euros pour un sous-officier et 10,08 euros pour un officier.

Jean-Claude Pradel souligne qu'il n'y a pas de revendication de revalorisation de cette indemnité. Ce qui symbolise bien le fait que l'engagement des volontaires est avant tout un engagement citoyen.

Docteur Francis Ruols

Encourager les médecins

Maintenir une couverture géographique médicale par les sapeurs-pompiers de tout le département afin que toutes les victimes bénéficient de la même prise en charge où que surviennent l'accident : c'est le but du service de santé et de secours médical dont le docteur Francis Ruols, lieutenant-colonel, a la charge. Mais les médecins en milieu rural devenant rares, l'inquiétude grandit quant à l'avenir.



Fort de plus de soixante médecins, une vingtaine d'infirmières et infirmiers, quatre pharmaciens et deux vétérinaires, le service permet actuellement d'assurer un maillage très correct de l'Aveyron, les infirmières et infirmiers intervenant de plus en plus souvent pour les premiers soins en liaison par radio ou par téléphone avec le médecin régulateur du SAMU. Mais pour les années à venir, le docteur Ruols sait qu'il va falloir "faire du forcing pour encourager les médecins qui sont déjà en place".

Le sens du devoir

Il compte pour cela sur "leur bonne volonté, leur disponibilité, leur sens du devoir". Toutes ces qualités sont en effet nécessaires pour devenir médecin sapeur-pompier. "Bipé par le CODIS, le médecin se renseigne sur la nature de l'intervention. S'il s'agit d'un gros accident, il abandonne sa clientèle, sans savoir pour combien de temps".

Certes, poursuit le docteur Ruols, en zone rurale en particulier, les patients admettent d'avoir à attendre ou à reporter la consultation dans ces conditions, chacun sachant qu'il sera peut-être

la victime demain, chacun ayant conscience de l'importance fondamentale de cette "chaîne de secours". Mais il est des étapes assez dissuasives pour les médecins qui acceptent d'intervenir avec les sapeurs-pompiers. Ainsi, "la direction de la sécurité civile exige une formation très lourde", avec trois semaines d'études et production d'un mémoire. Sur le terrain, le souhait est de limiter ce temps de formation, ce qui en réduirait par ailleurs le coût pour les directions départementales et le manque à gagner pour les médecins. Une organisation plus régionale voire locale est également souhaitée. Mais pour l'heure, les décideurs nationaux, souligne le docteur Ruols, refusent cette possibilité.

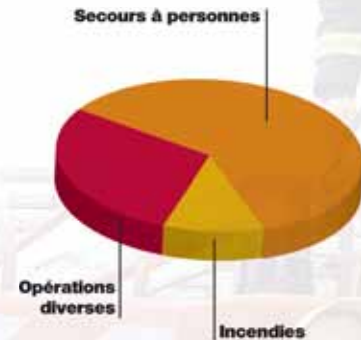
L'urgence

Le docteur Ruols a débuté auprès des sapeurs-pompiers en 1981. Alors interne au SAMU de Rodez, il avait avec eux d'excellents contacts. Lorsque demande lui fut faite de succéder au médecin qui prenait sa retraite, il accepta, "bien volontiers".

"Il y a, explique-t-il, un côté un peu excitant de l'urgence, de la rapidité de la décision. Aucune intervention n'est identique". Devenu médecin-chef de l'Aveyron, il assume un rôle relationnel avec la direction du SDIS, le SAMU et les SMUR, est impliqué dans l'organisation et la formation des équipes médicales... Il est aujourd'hui épaulé par un médecin et un infirmier à temps plein, basés au SDIS.

Quelques chiffres

Les interventions en 2004



12 248 interventions dont :

- environ 60% pour du secours à personne (accidents, malaises ...),
- 1 383 incendies (environ 11%),
- 3 580 "opérations diverses" (inondations, tempêtes ...).

Formation et origine des sapeurs-pompiers aveyronnais

1 274 volontaires

114 professionnels (soit 23 %)

2 051 stagiaires formés en 2004

232 stages effectués

- 45% de salariés
- 4,5% d'étudiants
- 17,5% d'agents de collectivités territoriales
- 4,5% de chômeurs
- 5,5% d'artisans, de professionnels libéraux et agriculteurs

Origine des ressources financières principales en 2005

Cotisations communales : 46% (6,6 millions d'euros)

Participation du Département : 35% (4,9 millions d'euros)

Emprunts : 12% (1,7 millions d'euros)

Répartition des dépenses principales en 2005

Frais de personnel : 59% (8,8 millions d'euros)

Constructions de casernes : 12% (2,6 millions d'euros)

Achat de matériel de lutte : 11% (1,7 millions d'euros)

Audrey Jackel

Un enthousiasme déterminé



En classe de 6^{ème} déjà, Audrey Jackel était déterminée : elle deviendrait infirmière. Depuis, elle a compris sur quoi est fondé ce qui est pour elle une évidence : aider les autres, assumer des responsabilités, pouvoir faire preuve de discipline, de respect envers le malade... ou la victime, assurer les gardes alors que les autres — les copains — font la fête...

Toutes ces contraintes — qu'Audrey vit comme un cadre rassembleur — elle les retrouve dans son engagement de sapeur-pompier volontaire à Laissac.

Fidèle à son idée, Audrey a passé l'attestation de formation aux premiers secours voilà trois ans. Puis, dès qu'elle a atteint l'âge de 16 ans, elle a rédigé sa lettre de motivation, subi les examens médicaux demandés, rencontré le chef du centre de secours de Laissac, signé son engagement après que son dossier eut été accepté. *"J'ai été présentée le jour de la Sainte-Barbe"*.

Un cadre rassembleur

Seule mineure du centre, elle a été parfaitement bien accueillie. Il faut dire qu'Audrey fait preuve d'un enthousiasme séduisant. Habitante à Séverac-l'Église, très engagée dans la vie associative sportive de Laissac, elle n'est une inconnue pour personne dans le bourg et a déjà mis son énergie au service des sapeurs-pompiers : en 2005, elle a été qualifiée pour le cross national.

Sa semaine est rythmée par ses études de terminale sciences médico-sociales et par... la vie du centre de secours. Entraînement course à pied le mercredi soir, manœuvres le mardi et le jeudi soir quand elle est de garde (une fois par mois en moyenne), vérification des camions, du niveau d'essence, des tenues, désinfection de l'ambulance... le samedi après-midi et le dimanche matin...

Rien ne pèse à Audrey qui attend avec impatience de pouvoir partir en intervention. Il lui faut pour cela atteindre ses 18 ans. D'ici là, elle peaufine sa formation : stages secours en équipe, opérations diverses, culture administrative : *"jusqu'à présent, témoigne Audrey, je n'ai pas de problème pour gérer mon emploi du temps. En plus, ce que j'apprends avec les sapeurs-pompiers me sert en cours"*.

Même la tenue "Kermel" dont elle

parle comme un vieux baroudeur de ses chaussures lui paraît idéale. *"On est hyper bien dans le cuir"* affirme-t-elle.

Seul bémol dans ce tableau : ses amis estiment qu'elle *"gâche sa jeunesse"*. Autrement dit que les sorties qu'elle s'accorde avec eux sont trop rares, exclusivement durant les vacances scolaires parce qu'Audrey tient à ménager son sommeil. *"Mais moi, j'aime ce que je fais"* insiste-t-elle.

Beaucoup de maturité

Au Cedec à Rodez où elle est élève, elle et l'un de ses camarades également sapeur-pompier volontaire ont été sollicités pour animer un atelier de sensibilisation à l'utilité de se former aux premiers secours. Un rôle qu'Audrey assume avec beaucoup de maturité.

Devenir sapeur-pompier volontaire

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut être âgé de 16 ans au moins.

Première étape : rencontrer le chef du centre de secours dont dépend la commune de résidence. Une lettre de motivation est nécessaire. La candidature est ensuite examinée par le comité de centre. Si elle est acceptée, une visite médicale est obligatoire avant que le comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires émette son avis.

Vient ensuite une période probatoire maximale de trois ans au cours de laquelle il s'agit de boucler la formation initiale de 31 jours. Celle-ci permet d'apprendre tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur l'organisation des secours, le secourisme, les incendies, les nids de guêpe, la mise en place d'une motopompe, l'utilisation d'une tronçonneuse...



Nouvelle caserne de Villefranche de Rouergue

Un nouveau souffle



Le centre de secours de Villefranche-de-Rouergue a été voulu simple d'entretien et robuste.

Un étage bleu, un étage jaune, un corps central, deux ailes, une salle de sport à faire des envieux, des vestiaires... bleus pour les hommes, rose (foncé) pour les femmes, des engins de secours à personne neufs... Depuis que les sapeurs-pompiers de Villefranche-de-Rouergue ont quitté la "caserne" de la place Fontanges, en centre-ville, pour le centre de secours des Cabrières, sur la route de Montauban, onze sapeurs-pompiers volontaires — dont des femmes — ont été recrutés. *"Le changement de locaux nous a donné un nouveau souffle"* constate le chef de centre, le commandant Olivier Théron.

Plus de 2 millions d'euros

2,138 millions d'euros : c'est le coût du nouveau centre de secours de Villefranche. Il a été financé par le Conseil général, les 22 communes défendues, le fonds de compensation de la TVA et la dotation globale d'équipement. En guidant la visite, le commandant Théron se réjouit du fait qu'un comité de pilotage impliquant élus, sapeurs-pompiers et représentants du service départemental d'incendie et de secours ait pu intervenir auprès des concepteurs afin que chaque détail soit parfaitement adapté aux besoins. Résultat

: un mois à peine après le déménagement, les sapeurs-pompiers ont adhéré sans problème aux modifications de comportement induites par ce changement de lieu.

Ainsi, afin de ne pas subir les deux ou trois minutes de trajet supplémentaire entre les Cabrières et le centre-ville, une équipe de garde et d'astreinte a été mise en place, avec cinq professionnels dans la journée et cinq volontaires durant la nuit. Mais l'effet le plus spectaculaire fut celui de la demande d'engagement émanant de 17 candidats (11 ont été retenus). Parmi eux, deux jeunes femmes auxquelles s'ajoutent trois infirmières. Sur une soixantaine de sapeurs (dont 13 professionnels), le taux de personnel féminin est désormais celui de la moyenne nationale. Auparavant, celles qui avaient dit leur volonté de s'investir en avaient été dissuadé par l'inadéquation totale des locaux. Une seule douche collective par exemple imposait un peu incitatif tour de rôle pour son utilisation.

Il est évident également que l'image des sapeurs-pompiers est positivement servie par cette nouvelle bâtisse. Et sa position géographique a incité des habitants de Martiel, Villeneuve, Savignac et Toulonjac à se porter volontaires.

La formation

Plus de terrain, moins de théorie

Plus de manipulations pratiques et moins de théorie : ainsi le lieutenant Alain Marcastel résume-t-il l'évolution de la formation des sapeurs-pompiers, volontaires comme professionnels, à partir de l'année prochaine.

"On remet le sapeur-pompier, dit-il, dans un contexte de terrain, plus ciblé sur le rôle de chacun". C'est la démarche adoptée d'ores-et-déjà dans l'Aveyron. *"On essaie de mettre les sapeurs-pompiers dans des situations les plus proches possibles de la réalité".*

De l'initiale jusqu'aux très spécialisées, les formations destinées aux sapeurs-pompiers sont essentielles dans leur parcours. La formation de base — dite initiale — des sapeurs pompiers est identique pour les professionnels et les volontaires.



Puis, elle dépend du souhait d'évolution de la carrière de chacun, sachant que pour les volontaires surtout, la disponibilité plus ou moins grande conditionne cette évolution vers les différents grades de chef d'équipe, chef d'agrès (autrement dit d'engins de secours), chef de groupe (au moins trois engins), chef de colonne (au moins deux groupes)...

Pour qui souhaite devenir professionnel, c'est, prévient le lieutenant Marcastel, le *"parcours du combattant"*. Un concours d'accès départemental donne droit à figurer sur une liste d'aptitude. Actuellement, un millier de jeunes y sont en attente au niveau national. De plus, un concours d'officier est ouvert aux diplômés bac + 3.

Le SDIS de l'Aveyron dispose d'une école départementale à Rodez. ■

Conseil Général des Jeunes

“Journée découverte” pour les nouveaux élus



Après la pause déjeuner, les jeunes élus participent à un “Rallye découverte” : munis d’un questionnaire, ils se sont rendus dans les différents services du Conseil général.



Le 13 décembre, les 54 conseillers généraux de la 4^{ème} mandature ont été réunis pour une première prise de contact dans l’hémicycle du Conseil général. Une première au cours de laquelle ils ont découvert leur thème de travail : le handicap.

Le Conseil général des jeunes a été mis en place pour la première fois en 1999. Trois mandatures se sont donc succédé avec un même objectif : élaborer et mener à bien des projets servant les intérêts de tous les jeunes Aveyronnais. Les 54 nouveaux conseillers généraux (27 filles et 27 garçons), récemment élus dans les 44 collèges publics et privés du département, ne dérogeront pas à la règle. Cette 4^{ème} mandature (2005 - 2007) est toutefois placée sous le signe des nouveautés.

(Hôtel du Département, Centre culturel, Archives départementales, Aveyron Expansion) à la recherche des réponses aux questions posées. Une façon originale de découvrir l’institution, ses sites et son rôle.

Lors de cette journée, les conseillers juniors ont également pris connaissance du thème de leur travail. Troisième nouveauté, cette mandature est placée sous le signe d’une thématique unique : “*Nous avons choisi le handicap*”, annonça Pierre Raynal, avant de préciser : “*Chaque commission aura toute liberté pour traiter ce sujet sous l’angle de son choix*”. A propos de commission, et c’est la dernière innovation, un groupe de six jeunes conseillers sera chargé de la communication. Il devra rendre compte de l’état d’avancement des travaux de l’ensemble des élus juniors et mettra en avant les travaux de chacun.

La première, c’est cette “Journée découverte”. Accueillis par Pierre Raynal, 1^{er} vice-président du Conseil général et président du Conseil général des jeunes, les élus juniors sont vite rentrés dans le vif du sujet. Oubliant leur légitime réserve matinale, ils ont activement participé au débat proposé par Alain Pichon, Renée-Claude Coussergues, Jean-Luc Gayraud et Jean Milési, les conseillers généraux de Pont-de-Salars, Sainte-Geneviève-sur-Argence, Millau-Est et Camarès, venus témoigner de leurs expériences d’élus.

Avant de se donner rendez-vous fin janvier pour l’installation officielle des commissions — chaque élu junior sera parrainé par un conseiller général senior —, et en gestionnaires déjà avisés, les nouveaux élus ont demandé quelle enveloppe financière leur serait allouée. Pour mener à bien leurs projets, ils disposeront d’un budget total (réalisations et frais annexes) de 32 000 €.



Rappel de quelques réalisations des deux dernières mandatures

Assis en lieu et place de leurs aînés dans l'hémicycle, les conseillers généraux ont eu lecture des principaux projets concrétisés par leurs prédécesseurs.

Mandature 2001 - 2003

- **Commission environnement nature :** nettoyage des berges de la rivière Aveyron à Ampiac ;
- **Commission sport, loisirs et culture :** réalisation d'un cédérom avec un quiz sur les sports et l'histoire de chaque canton ;
- **Commission vie scolaire et solidarité santé :** réalisation d'un film vidéo sur les comportements à risques sur les routes.

Mandature 2003 - 2005

- **Commission santé solidarité :** réalisation de panneaux d'information sur l'alimentation pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale de Rodez ;
- **Commission environnement nature :** réalisation d'un guide pratique à l'usage des futurs maîtres-chiens et journée de bénévolat passée à la Société protectrice des animaux (SPA) de Sainte-Radegonde ;
- **Commission collégien citoyen :** une fresque et des affiches pour lutter contre l'intolérance et parler de différences ;
- **Commission sport, loisirs et culture :** réalisation d'affiches et de cartes postales originales sur l'image du département

LE POINT DE VUE L'ÉLU

Pierre Raynal

"L'apprentissage de la démocratie"



Pierre Raynal est 1^{er} vice-président du Conseil général, président du Conseil général des jeunes

- > **Pourquoi avoir instauré en 1999 un Conseil général des jeunes ?**
Parce que la sensibilisation à la citoyenneté doit se faire le plus tôt possible. Et comme notre proposition a trouvé un écho favorable du côté de l'Inspection académique et de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique, le projet s'est réalisé avec les classes de 5^e qui ne présentent pas d'examens en fin d'année.

> Quel bilan pour les 3 premières mandatures ?

Excellent et surprenant. Excellent car les jeunes ont totalement adhéré à l'esprit citoyen et mené à bien des projets très intéressants. Surprenant car l'originalité de leurs idées est décidément sans limite. A l'arrivée, l'essentiel est de constater que ces jeunes élus sont devenus crédibles aux yeux de leurs aînés qui sont attentifs à leurs idées et à leurs actions.

> Pourquoi le thème du handicap ?

Parce qu'il s'agit, depuis le 1^{er} janvier 2006, d'une compétence nouvelle du Département. Mais aussi car c'est un thème fédérateur qui se situe bien dans le prolongement des projets à dominante sociale qui ont été traités au cours des 3 premières mandatures.

> Quels conseils donneriez-vous à ces conseillers juniors ?

Qu'ils apprennent et appliquent les valeurs de transparence, de tolérance, d'altruisme et de respect des idées des autres. En un mot qu'ils fassent l'apprentissage de la démocratie.

Roxane Mounier

Conseillère générale junior,
élève au collège Francis Carco
de Villefranche-de-Rouergue



> Pourquoi avez-vous sollicité un mandat de conseiller général junior ?

Parce j'estimais qu'il y avait pas mal d'améliorations à apporter pour notre confort quotidien au collège. En particulier dans les domaines de l'hygiène ou de l'accueil des personnes handicapées. Et comme les collègues et leurs équipements relèvent de la compétence du Conseil général, j'ai décidé de me présenter pour essayer de faire bouger les choses.

> Comment avez-vous mené votre campagne électorale ?

Nous étions cinq ou six candidats dans l'établissement. Nous avons été invités à réaliser une fiche pour présenter les grandes lignes de notre programme. Quant à moi, je n'ai pas hésité à aller au-devant de mes camarades collégiens pour leur expliquer ma démarche mais aussi et surtout pour écouter tout ce qu'ils avaient à me dire.

> Le choix du thème du handicap vous convient donc parfaitement.

Bien sûr ! L'an passé, j'ai pu mesurer toutes les difficultés rencontrées au quotidien par une collégienne qui devait se déplacer en fauteuil roulant au sein de l'établissement. Malgré tous les efforts d'aménagement, elle ne pouvait pas accéder à toutes les salles de classe. Il doit bien y avoir des solutions.

> Justement, savez-vous comment vous allez aborder ce thème ?

Même si je préfère attendre de connaître la commission à laquelle je serai rattachée, je compte bien être une porte-parole convaincante de ce problème d'accessibilité aux collègues en particulier et aux équipements publics en général. C'est un sujet qui me tient vraiment à cœur. ■

CANTON DE PONT DE SALARS

USIBOIS, née de la complémentarité d'une filière



Grâce à l'investissement dans une machine numérique, le travail rendu est d'une qualité irréprochable.

La Société par actions simplifiée (SAS) Usibois a été créée en mai 2004 suite à un rapprochement entre trois structures déjà existantes : la SA Bois du Rouergue, spécialisée dans le sciage des résineux et le chauffage des microplaquettes ; les Charpentes Vayssettes ; la SARL Syco, une filiale de la coopérative des producteurs forestiers.

Installée depuis septembre 2004 au lieu-dit "La Plaine", à Pont-de-Salars, Usibois est ainsi spécialisée dans la livraison de

charpentes et autres ossatures en kit à partir de pièces numérotées : "Notre compétence va de l'étude à la taille en passant par la conception", précise Bruno Vayssettes, gérant d'Usibois.

Grâce à l'investissement dans la machine numérique "Hundegger K2", le travail rendu est d'une qualité irréprochable : "Aucun ajustage n'est nécessaire". Cette industrie, qui trouve des débouchés auprès des entreprises aveyronnaises, des charpentiers artisans mais aussi des particuliers,

est en outre un excellent moyen de valorisation des bois locaux : "Notre matière première est le Douglas, l'équivalent du bois d'Oregon, importé du Canada, et replanté en Aveyron".

Pour Alain Pichon, conseiller général de Pont-de-Salars, "Usibois est un exemple de synergie de compétences. La société peut répondre aux exigences d'une clientèle qui recherche la performance, tant en terme de durée que dans le domaine de la qualité. Ainsi se trouve conforté le pôle bois sur ce secteur Ouest de Pont-de-Salars. Le Conseil général porte une attention particulière à ce développement. Dans le projet de déviation, qui vient d'être présenté à la population, il étudie la possibilité d'une liaison plus rapide et plus efficace entre les deux zones d'activité. Cela permettra un autre rapprochement, physique celui-là, entre les deux structures". ■

CANTON DE RODEZ-EST

Collège Jean Moulin : des résultats, des travaux, des projets

Créé en 1970, le collège Jean-Moulin accueille aujourd'hui plus de 500 élèves. La qualité et la polyvalence du corps enseignant — 48 personnes en tout — expliquent la cohabitation de trois grands profils d'élèves : "La très grande majorité est dans la filière classique. Une section d'adaptation accueille 63 jeunes orientés vers l'apprentissage via un CAP ou un BEP alors qu'une dizaine de collégiens est inscrite en unité pédagogique d'intégration", explique Georges Mercier, le principal, avant de rajouter : "Nous accueillons également des élèves précoces".

La première caractéristique du collège est donc sa grande diversité. La seconde est sa spécialisation dans les options langues, communication et mathématiques. A l'arrivée, les résultats de l'établissement se situent dans les tout meilleurs de l'acadé-

mie de Toulouse : "Nous obtenons régulièrement 90 % de taux de réussite au brevet des collèges. En 2005, nous avons même culminé à 93 %". D'excellents résultats que le principal n'hésite pas à attribuer aussi à la collaboration constructive avec le Conseil Général : "Ils sont à l'écoute et font preuve de réactivité". Après la reconstruction de la cantine (450 repas servis tous les jours), le collège vient récemment d'être doté de 46 nouveaux ordinateurs, ce qui porte le parc informatique total à quelque 70 postes. Ajoutez à cela le câblage informatique pour le haut débit, la rénovation de la cuisine de la section adaptation et la réinstallation d'un petit restaurant d'application et vous comprendrez que les collégiens de Jean Moulin bénéficient, d'année en année, de meilleures conditions de travail.

Ce n'est pourtant qu'un début puisque la rénovation des équipements sportifs (gymnase, terrains de foot et de basket, piste, sautoirs...) est prévue à l'échéance 2007 : "Le dynamisme pédagogique des collèges publics de Rodez méritent d'y mettre tous les moyens nécessaires", conclut Stéphane Bultel, conseiller général de Rodez-Est. ■

46 nouveaux ordinateurs ont été installés dans les salles informatiques.



CANTON DE **RODEZ NORD****Sécurisation de la RD 224 à hauteur du Colombier**

Sur la commune d'Onet-le-Château, la route départementale 224 court du giratoire de La Roque, sur la route de Sébazac, à celui de la Roquette. Si la traversée de Saint-Mayme, pour le moins étroite et sinueuse, oblige les automobilistes à lever le pied, le passage au niveau du lieu-dit Le Colombier se fait à une vitesse beaucoup plus élevée. D'où un légitime sentiment d'insécurité que les riverains n'ont pas manqué de faire remonter.

Leur inquiétude ne devrait bientôt être qu'un mauvais souvenir. Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, et en partenariat avec la commune d'Onet-le-Château, des travaux de sécurisation de la partie urbaine, située à proximité des terrains de football du Colombier, sont en effet programmés. Ces travaux, d'un montant d'environ 150 000 €, cofinancés par le Département et la Ville d'Onet-le-Château, consisteront en l'installation de chicanes (bordures et îlots) pour faire ralentir les automobilistes. Prévus pour le printemps



Au printemps 2006, des bordures et des îlots seront installés pour contraindre les automobilistes à lever le pied aux abords des habitations.

2006, ils devraient durer un mois et demi environ et entraîner une circulation alternée. Pour Christian Teyssède, conseiller général de Rodez-Nord, "voilà des travaux routiers qui illustrent parfaitement la démarche d'une coopération initiée par le

Conseil général et qui vise, avec la commune, à améliorer la sécurité de tous par l'installation de bordures et d'îlots qui étaient demandés notamment par les habitants de ce quartier d'Onet-le-Château". ■

CANTON DE **RODEZ OUEST****Le gymnase - dojo des sports fait l'unanimité**

Dès sa présentation au grand public, tout début septembre, le gymnase - dojo du Vallon des sports, construit sur le site du Pré Lamarque à Rodez, a séduit par son esthétique. Le compromis entre béton, verre et bois, le tout répondant aux hautes normes environnementales, est très vite apparu comme une vraie réussite architecturale à proximité immédiate du centre-ville.

Depuis, ce sont les utilisateurs qui se frottent les mains. Scolaires ou licenciés des sports de salles routhénois (judo et jujitsu pour le dojo, basket, hand, volley et badminton pour le gymnase), tous sont en effet unanimes pour louer la qualité d'un équipement appelé à abriter leurs entraînements ou à accueillir des compétitions. Ajoutez à cela une salle de musculation, des

salles de réunion et autres bureaux, sans oublier les tribunes et les parkings mis à la disposition du public, et vous comprendrez mieux le succès d'un équipement dont le financement — 5 millions d'euros HT — a été assuré par des fonds de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté d'agglomération du Grand Rodez (propriétaire de la structure) et de la Ville de Rodez. Une qualité que n'a pas manqué de souligner Jean-Luc Rougé, président de la Fédération française de Judo, présent à Rodez le 15 octobre dernier aux côtés des élus pour

l'inauguration officielle de cette infrastructure. Pour Jean-Paul Espinasse, vice-président du Conseil général et conseiller général de Rodez Ouest, il s'agit "d'un équipement structurant qui va permettre aux jeunes et étudiants locaux de s'épanouir dans leurs disciplines sportives favorites". ■



Jean-Luc Rougé, président de la Fédération française de judo, a souligné la grande qualité des équipements du Dojo.

EXPRESSION des groupes politiques

Solidarités et dynamisme

La nouvelle donne de l'Acte II de la Décentralisation conforte le Conseil Général dans ce qui est depuis toujours son cœur de métier : les solidarités. Elle nous donne l'obligation d'y répondre de la façon la plus efficace possible.

Les Aveyronnais attendent de nous, face à ces défis, plus qu'une bataille de chiffres, plus qu'une bataille idéologique. Ils attendent de nous des réponses concrètes à leurs besoins.

Nous pouvons aujourd'hui apporter la réponse de tous les Conseillers Généraux Aveyronnais. Certains dans l'opposition semblent ne pas vouloir saisir cette chance de répondre ensemble aux souhaits des Aveyronnais. Ils en assumeront la responsabilité. Cette nouvelle donne n'est pas sans conséquences sur notre budget. Elle nous oblige à faire des choix. Ces choix nous les avons fait, avec détermination, pour l'Aveyron :

Nous assumons pleinement nos nouvelles compétences et nos responsabilités en matière de solidarités et de cohésion sociale et territoriale.

Nous poursuivons et même amplifions notre partenariat avec tous les acteurs de la dynamique Aveyronnaise, les communes et le tissu économique et associatif, ainsi que l'effort sur l'ouverture de notre Département.

L'effort que nous demandons cette année aux Aveyronnais, est à la juste mesure des enjeux de solidarité et de modernisation du Département. A la juste mesure des objectifs que les Aveyronnais nous ont fixés eux-mêmes à horizon 2011.

Pour nous, ce budget est l'expression de l'âme aveyronnaise qui ose, qui se bat pour l'avenir, qui entreprend, tout en gardant les pieds sur terre et de solides qualités de cœur.

Pour toutes ces raisons, le Groupe de la Majorité Départementale a voté le projet de budget, pour l'année 2006.

Le groupe de la majorité départementale

Pour les députés UMP, les plus nécessiteux, ce sont les plus riches

Les députés de notre département ont deux discours, un en Aveyron et un autre à Paris. En Aveyron, ils parlent sans cesse de cohésion sociale et de solidarité alors qu'à l'Assemblée Nationale ils approuvent la mise en œuvre d'une politique sociale de plus en plus libérale.

En un peu moins de quatre ans, ils ont approuvé la diminution de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) des personnes âgées. Ils ont durci les conditions d'accès à l'aide médicale d'Etat (AME) et limité le nombre de bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU).

Aujourd'hui, par de multiples restrictions, ils attaquent les principes de la sécurité sociale qui "garantit les travailleurs et leurs familles contre les risques de toutes natures". D'abord, par la réduction du nombre des maladies de longue durée. Ensuite, par la mise en conformité des soins avec des protocoles de la "Haute autorité de santé" et par la suppression du 100 % pour les soins post-opératoires faits hors de l'hôpital (radios, visites de contrôle, rééducations). Enfin, par l'introduction du forfait de 18 euros sur les actes lourds.

En instaurant ce nouveau forfait de 18 euros les députés limitent l'accès aux soins pour les six millions de Français vivant des minima sociaux. Dans le même temps, les députés ont instauré un bouclier fiscal pour alléger l'impôt sur la fortune des plus riches qui bénéficieront ainsi d'une baisse de l'impôt de 4 milliards d'euros. Pour les députés UMP, les plus nécessiteux, ce sont les plus riches.

Le moins que l'on puisse dire c'est que nous n'avons pas la même conception de la solidarité. Pour nous, la Sécurité Sociale est la plus belle des conquêtes sociales. Née d'un gouvernement d'union nationale issu du Conseil National de la Résistance, la Sécurité Sociale nous protège d'une médecine à deux ou trois vitesses. Nous devons la préserver car elle garantit aux malades le remboursement des soins jusqu'à la guérison, sans distinction d'âge, de durée ou de coût du traitement.

La République, ce n'est pas seulement l'égalité et la liberté, c'est aussi la fraternité.

Christian Teyssèdre
Conseiller Général de Rodez Nord
Président du groupe des élus socialistes et républicains

Vu d'ailleurs...



> Dans "Le pêcheur de France" du mois de décembre

Le Lac de Pareloup, une perle aveyronnaise

Avec une superficie de 1 239 ha et quelque 130 km de berges, le Lac de Pareloup, en plein cœur du plateau du Lévézou, est "une immensité lacustre qui séduit par ses mille visages".

C'est aussi et surtout un terrain de prédilection pour les pêcheurs de carnassiers. Dans son édition du mois de décembre, "Le pêcheur de France" revient sur les multiples techni-

ques qui permettent des prises, de brochets et de sandres essentiellement, "qui atteignent ou dépassent régulièrement les 15 kg".

> Dans "Tout terrain magazine" du 1^{er} décembre 2005

A la découverte du Sud Aveyron en 4 x 4

Amateurs de "paysages grandioses" et de sites naturels préservés, à vos 4x4. C'est en tout cas l'invitation lancée par Tout terrain magazine à ses lecteurs du mois de décembre. Sur "l'âpre et immense Causse du Larzac", un seul conseil : ne pas sortir des pistes. Si ce n'est, bien évidemment, pour visiter La Cavalerie, Montpellier-le-Vieux, La Couvertorade et les incontournables Viaduc de Millau et Caves de Roquefort.

Dans les Offices de Tourisme du Nord Aveyron

Des malles pédagogiques pour les vacanciers

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) est à l'origine d'un projet qui a consisté à réaliser des malles pédagogiques destinées à faciliter la découverte des onze cantons du Nord Aveyron. Disponibles dans les offices de tourisme, ces outils sont proposés à la location auprès des

centres d'hébergement de groupes, des villages vacances, gîtes de groupes et autres campings afin de permettre aux vacanciers de découvrir la région. Jumelles, loupes, boîtes loupes, cartes topographiques, guides de randonnées ou de détermination permettent d'approfondir les connaissances sur l'histoire, le patrimoine, la faune, la flore, la géologie... du Nord Aveyron.

Ces onze malles ont été réalisées par le CPIE grâce au concours financier de la DIREN Midi-Pyrénées, du Conseil général de l'Aveyron et du programme Leader AOC.

➤ Renseignements :
CPIE, 25 avenue Charles de Gaulle à Millau ;
tél. : 05 65 61 06 57



Les 8, 9 et 10 février à La Primaube

Le forum des métiers et des formations par alternance



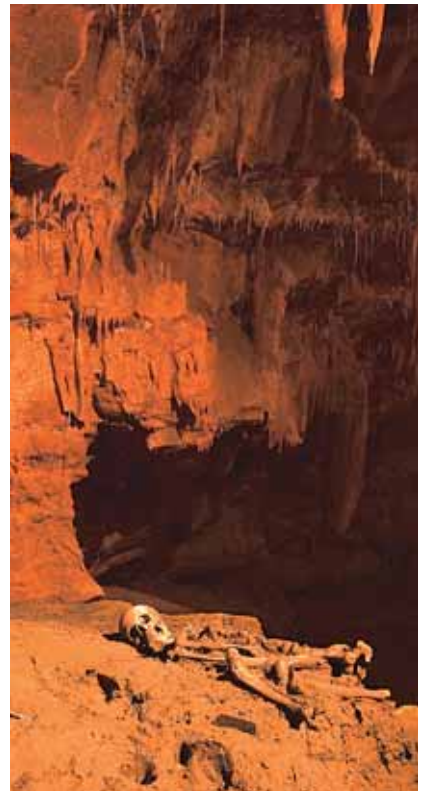
Ouvert à tous (jeunes, familles, enseignants et spécialistes de l'orientation, de l'éducation et de la formation...), le forum annuel des métiers et des formations par alternance se tiendra à Luc-la-Primaube les 8, 9 et 10 février 2006. Organisé par les Maisons familiales rurales, ce forum proposera des

stands, des expositions, des animations et des tables rondes autour de 7 pôles de formation professionnelle (métiers de l'agriculture, des services et du social, du commerce, de la mécanique, du bâtiment, de l'hôtellerie et de la restauration et, enfin, de l'animation). De la 4^e technologique aux formations post-BTS, 25 parcours de formation par alternance seront également présentés.

➤ Renseignements auprès de la Fédération régionale des Maisons familiales rurales, 81 600 Brens - Gaillac au 05 63 57 55 09.
Site Internet : www.mfr.asso.fr

Exposition au musée de géologie de Decazeville

"Sur les traces de l'homme : enquête sur la préhistoire"



Du 9 janvier au 12 février, le musée géologique de Decazeville accueille une exposition interactive et passionnante qui propose de se pencher sur les origines de l'homme.

Qui étaient les premiers hommes ? D'où venaient-ils ? Comment ont-ils évolué ? Autant de questions auxquelles l'exposition tente de répondre à travers vestiges de nos lointains ancêtres, outils, sépultures, foyers, peintures ou autres fossiles.

"Sur les traces de l'homme : enquête sur la préhistoire" permet également de découvrir comment, sur le terrain des fouilles et dans de surprenants laboratoires, des hommes d'aujourd'hui reconstituent la physionomie des hommes préhistoriques, leurs modes de vie et leur histoire.

➤ Renseignements au musée au 05 65 43 30 08

Le 21 janvier
à l'Hôtel du Département

Des aides financières pour les sportifs de haut niveau



Depuis de nombreuses années, le Conseil général soutient les meilleurs sportifs du département. A travers l'octroi de bourses départementales, l'objectif est de favoriser l'émergence d'une élite sportive départementale qui reste attachée à l'Aveyron.

Le 21 janvier à 11 h, dans les murs de l'Hôtel du Département, les sportifs de haut niveau les plus méritants au titre de l'année 2005 recevront ainsi divers équipements et autres matériels ou tenues vestimentaires mais aussi et surtout une aide financière conséquente.

Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N.1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : R. Bécouze

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron
Gilles Tordjeman - SDIS Aveyron - Christian Bousquet

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

Diffusion : 123 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr

Livres

L'Arbre Grand-Père

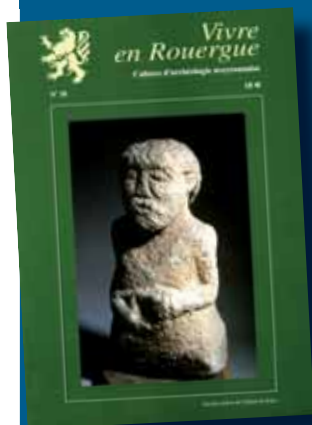
Aveyronnais d'origine, Michel Fabre nous entraîne au cœur d'une fiction originale. Entre roman d'aventure, récit ethnologique et conte philosophique, le lecteur est entraîné avec justesse et simplicité sur les traces de Boissard, géologue qui effectue des recherches d'une grande importance sur les pans des falaises Bandiagara, au cœur même du Mali.

C'est là qu'il rencontre les animistes du pays Dogon, et notamment Yébéné, grand sage à la parole riche et aux gestes précieux. Issus de deux mondes diamétralement opposés, les deux hommes abordent avec limpidité les questions fondamentales de l'existence. Des échanges qui poursuivront Boissard tout au long de son chemin et qui le guideront jusqu'à l'Arbre de Grand-Père.

➤ Disponible en librairie (15 €) aux Editions "Les trois épis".



Des cahiers pour tout savoir sur l'archéologie

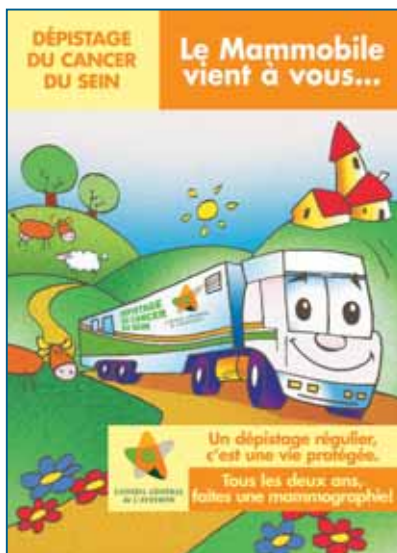


Le département de l'Aveyron se distingue par son riche patrimoine archéologique. Il est donc tout à fait légitime que la communauté scientifique de ce département dispose d'une vitrine pour exposer ses recherches, ses découvertes, ses réflexions et ses échanges. C'est la raison d'être des Cahiers d'archéologie aveyronnaise dont la 18^e édition vient d'être publiée par le Musée du Rouergue, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique aveyronnais, la Mission départementale de la culture et la Direction régionale des affaires culturelles.

Ce 18^{ème} cahier est de la même veine que les précédents. En cinq chapitres, il apporte son lot d'informations : découvertes sur l'Age du cuivre en

Lézou, inventaire de mégalithes du Causse comtal, essai de chronologie sur la statuaire gauloise, exploration de la métallurgie médiévale et moderne qui a fortement marqué l'histoire du Rouergue...

➤ Renseignements à la Mission départementale de la culture au Centre culturel, 25 avenue Victor-Hugo, 12 000 Rodez.



Le Mammobile sera dans le canton

➤ de **Campagnac**
du **23 au 26 janvier**

➤ de **Belmont sur Rance**
du **31 janvier au 6 février**

➤ pour prendre rendez-vous :
☎ **05 65 73 30 35** (service mammobile)